



La chronique Ovine

Semaine 42 du 21 octobre 2022

Faire pâturer les couverts végétaux pour économiser du carburant



Sur les quatre exploitations céréalières suivies entre 2018 et 2021¹, le pâturage des couverts a réduit les charges de mécanisation et de carburant en moyenne de 30 € par hectare (hors coût de main-d'œuvre) par rapport à leur broyage.

Cet écart est lié pour les trois quarts au matériel et un quart au gasoil. La réduction du temps de travail liée au broyage, en lien avec le type de broyeur utilisé, varie de 20 à 40 minutes par hectare selon les exploitations.

Jean Luc Douine, éleveur et céréalier à Guercheville (77) explique qu'il a remplacé en

partie le temps de broyage par la pose des fils pour faire pâturer ses brebis : « *je fais des parcs d'environ un hectare et demi et je les change de parcelles toutes les semaines. Je me suis équipé d'un quad. En une heure et demie, j'ai clôturé pour la semaine* ».

Abel Pithois, céréalier aux Molières (91), ajoute que le partenariat avec le berger n'est pas monétaire. « *C'est simplement un céréalier qui met à disposition une parcelle et les brebis d'un éleveur qui va la nettoyer*, explique-t-il. *Et puis, il y a aussi les côtés sympathiques de l'animal. Les enfants du village se promènent pour aller voir les moutons* ».

Pour en savoir plus : « Le pâturage des couverts d'interculture : une formule gagnante » sur www.idele.fr et www.inn-ovin.fr.

¹ étude POSCIF pilotée par Agrof'Ille et financé par l'ADEME

Photo 42-2022 : Le pâturage des brebis sur les couverts végétaux se traduit par la consommation de la moitié de la biomasse disponible. La partie non consommée est directement restituée au sol en matière verte.

CP : CIIRPO

Equipe technique ovine de Bourgogne-Franche-Comté et Laurence Sagot (Institut de l'Élevage/CIIRPO)